



FONDASYON JE KLERE
Une Fondation
une nouvelle Forme
de Citoyenneté
Une Nation

Communiqué

Contact : Marie Yolène GILLES
TEL : (509)3728 8466

Assassinat de l'étudiant Grégory ST-HILAIRE dans l'enceinte de sa faculté : la Police Nationale d'Haïti (PNH) est-elle devenue une milice privée?

La **Fondasyon Je Klere** (FJKL) condamne l'assassinat odieux de l'étudiant Grégory St-HILAIRE à l'intérieur d'un espace légalement inviolable, l'Ecole Normale Supérieure (ENS), chargée de la formation des Maitres pour le système éducatif haïtien.

Cet assassinat perpétré, selon les informations recueillies sur place, par des agents de l'Unité de Sécurité Générale du Palais National (USGPN), est survenu le vendredi 2 octobre 2020. Il constitue le point culminant d'un ensemble d'attaques menées par des policiers de cette unité spéciale de la Police Nationale d'Haïti (PNH) contre ce centre universitaire pour étouffer les revendications des étudiants, trop souvent hostiles au régime en place aux yeux des policiers dont la mission, pourtant, est de protéger et servir la population. Grégory est tué d'une balle au dos d'un fusil colt M4. Il s'agit d'une arme de guerre utilisée par des forces spéciales des Forces armées en guerre. Attaquer un centre universitaire avec des armes de guerre est un crime abominable.

La FJKL pense que ce crime aurait pu être évité si les responsables avaient répondu aux justes revendications des étudiants finissants de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) qui ne réclament que leur droit au stage et au travail conformément aux engagements de l'Etat. Pourquoi engager des personnes non qualifiées sur recommandations des politiques dont des députés et des sénateurs dans l'enseignement public quand les professionnels formés par l'Etat sont au chômage ? Qu'est-ce que l'USGPN vient chercher dans des mouvements de protestation d'étudiants pour leur intégration dans l'administration publique après leur cycle de formation ? Ce crime est le résultat

de l'impunité officielle dont jouissent les agents chargés de la sécurité du Palais Présidentiel. Si les exactions commises par ces agents contre l'ENS les 20 novembre 2019 et 13 mars 2020 avaient été sanctionnées, la société n'aurait probablement pas à déplorer cet assassinat aujourd'hui. (Voir : **Rapport FJKL /13 mai 2020 : Libertés publiques et dignité de la personne humaine en Haïti : Les policiers haïtiens sont-ils au-dessus de la Constitution, des lois de la République et des Conventions Internationales ratifiées par Haïti ? page 4).** **L'impunité engendre la récidive, faut-il le rappeler ?**

La FJKL réprovoque le comportement inacceptable de ces policiers plus déterminés à défendre le pouvoir d'un homme que la population. Pourquoi ces policiers s'en prennent-ils à des étudiants sans défense alors qu'ils ne volent pas au secours des habitants du Bel-Air soumis de manière répétée aux assauts des gangs armés proches du pouvoir ? Ce choix témoigne d'une volonté manifeste de transformer la police en une milice privée. Quel est le cadre légal et réglementaire d'intervention d'une unité spécialisée chargée de la sécurité du Palais National ? Qui peut mobiliser cette unité ? A quelle fin ? Quelle est la responsabilité du commandant d'une unité spéciale de la PNH mobilisée sans réquisition ? L'utilisation de la force armée ayant entraîné des cas de blessures et/ou de mortalité doit faire l'objet d'un rapport circonstancié de la part des responsables de l'application de la loi à leur supérieur hiérarchique. Que dit le rapport adressé au Directeur Général de la Police suite à cet assassinat ?

La FJKL demande à la justice de tout mettre en œuvre pour faire le jour sur ces interrogations pour éviter la répétition de tels actes, identifier et rechercher les assassins (auteurs et complices) de Grégory ST-HILAIRE pour qu'ils répondent de leur acte dans le cadre d'un procès juste et équitable.

La FJKL invite le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) à respecter le protocole d'accord relatif au stage et à la nomination des étudiants finissants de l'Ecole Normale Supérieure dans les établissements publics de formation qu'il avait signé. Le respect longtemps attendu de la mise en œuvre dudit protocole mettra ainsi fin à cette pomme de discorde entre les étudiants et les agents de l'Unité de Sécurité Générale du Palais National (USGPN) qui ne tolèrent pas de critiques contre leur pouvoir politique.

La FJKL prie les parents, amis-es, camarades de Grégory Saint-HILAIRE et la communauté universitaire en général de recevoir ses plus sincères condoléances.

Port-au-Prince, 7 Octobre 2020